

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-deux, le 11 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juillet 2022.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Antonin KOSZULINSKI, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Stéphanie HOuset à Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE à Isabelle WICKI, Valérie GARCIA à Laurent PEMEANT, Sylvie DELOCHE à Fanély MONVILLE, Dimitri DELAIGUES à Catherine BARNERON, Danièle BERTHONNET à Geneviève BOUIX, Michel BERNE à Geneviève GIRARD, Agnès PAGES à Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES à Jean-Michel BOCHATON

**OBJET : REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR DESSERTE FERROVIAIRE
D'ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS**

Il vous est proposé de réévaluer la redevance pour occupation du domaine public pour la desserte ferroviaire d'établissements industriels et de l'établir à 130 euros annuel.

Ce tarif est applicable à compter du 1er septembre 2022.

Le conseil municipal approuve le tarif par 33 voix pour.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée le 12/07/2022

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of the Mayor over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PORTES-LES-VALENCES' around the top edge and 'Drôme' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with the words 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' below it.